

Commande Publique / MAPA 2023 MFCS-01 « Entretien des locaux – Espace Sportif Les Moulinages » - SARL « CANCE NETTOYAGE »

Le Maire de VIVIERS (Ardèche)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération n°2021-052 du conseil municipal du 18 mai 2021 relative à la modification du 4^{ème} alinéa des délégations d'attributions du conseil municipal à Madame le Maire,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché pour l'entretien des locaux de l'Espace Sportif « Les Moulinages » de Viviers,

CONSIDERANT que ce marché non alloti a fait l'objet d'une procédure adaptée conformément aux Articles L 2123-1, R 2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT l'offre formulée le 7 juillet 2023 par la SARL « CANCE NETTOYAGE » sise BP 1 – Lot. Les prés - 26700 PIERRELATTE suite à un Avis d'appel à Concurrence paru sur le profil acheteur « achatpublic.com » et sur le site internet de la commune,

VU l'avis favorable de la C.A.O. en date du 25 juillet 2023,

DECIDE

ARTICLE 1 : La SARL « CANCE NETTOYAGE » sise BP 1 - Lot. Les prés – 26700 PIERRELATTE est déclarée attributaire du Marché « Entretien des locaux – Espace Sportif Les Moulinages ».

ARTICLE 2 : Le marché prend effet à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable tacitement 3 fois pour une période de 12 mois, soit une durée totale de 48 mois.

ARTICLE 3 : Le montant total du marché s'élève à 76 812 € HT, soit **92 174,40 € TTC**.

ARTICLE 4 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois. La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la commune et sera mise en ligne sur le site de la ville ainsi que sur la borne numérique.

ARTICLE 5 : La présente décision sera transmise pour ampliation à :

- Préfecture de l'Ardèche
- SGC de PRIVAS
- Secrétariat Général – Mairie de Viviers
- Service Finances – Mairie de Viviers
- Service Commande Publique – Mairie de Viviers
- Service Sport – Mairie de Viviers
- Notifiée à l'intéressée.

Fait à Viviers, le 4 août 2023
Martine MATTEI,
Maire de VIVIERS

